

LETTRE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES GROSSISTES ET DES PHARMACIENS D'OFFICINE

- Tensions d'approvisionnement en FROVATRIPTAN TEVA 2,5 mg, comprimé pelliculé : mise à disposition à titre exceptionnel et transitoire de FROVATRIPTAN TEVA 2,5 mg, comprimé pelliculé, initialement destiné au marché Hollandais.

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Dans un contexte de tensions d'approvisionnement en FROVATRIPTAN TEVA 2,5 mg, comprimé pelliculé, Teva Santé met à disposition à titre exceptionnel et transitoire, en accord avec l'ANSM, un stock de la spécialité suivante, initialement destinée au marché Hollandais :

FROVATRIPTAN TEVA 2,5 mg, comprimé pelliculé - **boite de 6 comprimés – CIP 340092809975**

Cette spécialité importée de Hollande se présente avec un conditionnement et une notice rédigés en hollandais. Chaque boîte distribuée fera l'objet d'un contre-étiquetage en français mentionnant les informations essentielles ainsi que les mentions légales spécifiques à la France (code CIP, data matrix). De plus, une notice en français ainsi qu'un courrier patient seront livrés avec chaque boîte, et **devront être remis au patient lors de la dispensation.**

Le médicament importé est identique à celui que vous délivrez habituellement à vos patients. La seule différence se trouve dans le nombre de comprimés par boîte ; 6 dans les boîtes importées au lieu de 12 dans les boîtes du médicament habituel.

Il est demandé aux pharmaciens d'officine et aux grossistes de ne scanner que **le code data-matrix présent sur la contre-étiquette. Ne pas décommissionner les boîtes, afin d'éviter tout message d'alerte.**

Cette spécialité est prise en charge à titre exceptionnel par l'assurance maladie.

Teva Santé continue à mettre tout en œuvre afin que cette situation soit de courte durée.

Teva Santé assure l'exploitation des spécialités importées, notamment en ce qui concerne le traitement des questions d'information médicale, des cas de pharmacovigilance et des éventuelles réclamations.

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament, ou tout risque d'erreur, erreur interceptée, ou erreur avérée sans effet auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur www.signalement-sante.gouv.fr.



Pour toute demande d'information complémentaire, déclaration de cas de pharmacovigilance ou réclamation qualité, vous pouvez nous contacter au : **0 800 513 411** Service & appel gratuits

Les pharmaciens d'officine peuvent commander la spécialité auprès des grossistes-répartiteurs, et se renseigner auprès de notre service clients au : **0 800 070 070** Service & appel gratuits

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère, nos sincères salutations.

Frédéric CHENEAU
Pharmacien Responsable